

[Prénom][NOM]

[Adresse]

[Code Postal][Ville]

Tél. : 01.23.45.67.89

[Coordonnées du centre des finances publiques]

[Adresse Destinataire]

[Code Postal][VILLE]

Paris, le 04/05/2026

Objet : Demande d'imposition commune suite à la conclusion d'un PACS

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article 6 du code général des impôts, les partenaires liés par un Pacte Civil de Solidarité (PACS) peuvent bénéficier d'une imposition commune de leurs revenus. Nous avons récemment conclu un PACS et souhaiterions formaliser notre situation fiscale conformément à cette disposition légale.

Nous vous prions de bien vouloir prendre en compte notre nouvelle situation afin de procéder à l'établissement d'une imposition commune pour l'année en cours. Nous avons joint à cette lettre les documents nécessaires pour attester de notre union, notamment le certificat de PACS délivré par l'administration compétente.

Nous sommes conscients des implications fiscales que cela peut engendrer et nous nous tenons à votre disposition pour fournir toute information complémentaire ou document que vous jugerez nécessaire pour compléter notre dossier.

En vous remerciant par avance pour la diligence dont vous ferez preuve dans le traitement de notre demande, nous restons à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

[Prénom][NOM]

Signature